

PIECES A FOURNIR POUR UNE DEMANDE DE CARTE D'IDENTITÉ

PERSONNES MAJEURES

- 2 Photos de face et identiques récentes de moins de 3 mois (Sans lunettes, sans cheveux devant les yeux, visage, cou et oreilles bien dégagés, ne pas sourire, pas de grosses boucles d'oreilles)

PAS DE FOND BLANC POUR LES PHOTOS

- 1 Justificatif original de domicile de moins de 12 mois (facture EDF-téléphone – Avis d'imposition). **Pas de courrier ou attestation (EDF – Internet ou autre)**
- Carte d'identité périmée
- Nom, prénom(s), date et lieu de naissance des parents du demandeur
- En cas de perte ou de vol de la carte d'identité 25 euros en timbres fiscaux (Trésor Public – Bureau de Tabac – ou sur internet : <https://timbres.impots.gouv.fr/>)
- Déclaration de perte (Mairie), déclaration de vol (Gendarmerie)
- Copie intégrale de l'acte de naissance de moins de 3 mois (Pour une 1^{ère} demande, pour une carte perdue ou volée ou pour une carte d'identité périmé depuis plus de 5 ans)
- Possibilité de faire une pré-demande en ligne sur le lien suivant : <https://passeport.ants.gouv.fr/>

PERSONNE MAJEURE VIVANT AU DOMICILE D'UNE AUTRE PERSONNE

- Attestation sur l'honneur (spécifiant depuis plus de 3 mois)
- Carte d'identité en cours de validité de la personne qui signe l'attestation (pas de copie)

ENFANTS MINEURS

- Même pièces que pour une personne majeure
- Carte d'identité du parent qui signe l'autorisation parentale

TOUS LES DOCUMENTS DOIVENT ETRE ORIGINAUX

UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS AU 03.87.05.10.52